

Hors-série spécial 50 ans du BETA



DOCUMENTS  
DE TRAVAIL

# “Jalons pour une théorie de l'évolution économique : itinéraire d'une recherche”

Auteur

Jean-Luc Gaffard

Document de Travail-Hors-série n°2023-32

*Août 2023*

Notice introductive : **Patrick Llerena**

**BETA**  
Bureau d'économie  
théorique et appliquée

Site : <https://beta-economics.fr>

 [@beta\\_economics](https://twitter.com/beta_economics)

Contact :  
[jaoulgrammare@beta-cnrs.unistra.fr](mailto:jaoulgrammare@beta-cnrs.unistra.fr)



*Jalons pour une théorie de l'évolution économique :  
itinéraire d'une recherche*

Jean-Luc Gaffard, Université Côte d'Azur, OFCE Sciences Po, IUF

Note introductive

Il est toujours difficile de rédiger une note à propos d'un parcours intellectuel aussi riche, particulier et cohérent, mais qui vous est aussi d'une certaine manière très proche, très familier puisqu'il a aussi grandement influencé sa propre trajectoire. Et puisque Jean-Luc Gaffard présente son article comme le récit d'un itinéraire de recherche, la notice que je vous propose ne sera qu'un simple témoignage, comme le récit d'une course d'orientation sur cet itinéraire.

Quelques éléments de biographie et de cadrage chronologique pour commencer : en 1976, lorsque je commence mes études de sciences économiques à la toute nouvelle Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de la toute récente Université Louis Pasteur de Strasbourg, le voyage est bien entamé et les orientations affirmées ... et le voyage, souvent bien accompagné, décrit dans cet article constitue de facto le fondement de ma formation et de celle des camarades de ma génération : les Marc Willinger, Frédéric Héran, Rémy Risser, Gilles Lambert, Moïse Sidiropoulos et quelques autres... mais aussi de certains de nos aînés, Jean-Alain Heraud, Ragip Ege, Jean Arrous et Patrick Cohendet pour n'en citer que quatre – sans oublier l'extraordinaire et inclassable Ehud Zuscovitch. En effet, Jean-Paul Fitoussi, Jean Luc Gaffard et Rodolphe Dos Santos Ferreira avaient déjà soutenu leurs thèses (deux thèses chacun – publiées pour la plupart). Ils façonnaient à leur manière notre enseignement à la Faculté sous l'autorité de Paul Chamley et de Jean-Pierre Daloz<sup>1</sup>, avec les contributions d'un François Babinet... Les conditions initiales, le camp de base, étaient installées. Il était aussi établi que le voyage ne serait pas un voyage en solitaire : en fait, il ne pouvait pas et ne devait pas être solitaire.

Cet itinéraire était très peuplé et très « habité » – nous y rencontrons Werner Hildenbrand, Claude d'Aspremont, Jean Gabszewicz, Jacques Thisse, et au détour d'une conférence ou d'un séjour un Nicolas Georgescu-Roegen ou un Axel Leijonhufvud ... lorsque ce n'était pas Keith Pavitt, Sid Winter, Giovanni Dosi ou Dick Nelson (qui deviendra Docteur Honoris Causae de l'Université Louis Pasteur comme Claude D'Aspremont et Werner Hildenbrand avant lui); sans oublier évidemment Mario Amendola. Cela serait aussi un oubli impardonnable de ne pas mentionner aussi l'auto-proclamé « meilleur économiste du Royaume-Uni » plusieurs fois de passage à Strasbourg: Frank Hahn.

---

<sup>1</sup> ... qui se souvient de l'ouvrage de J.P Daloz : "De la logique du désordre à la nécessité des crises", *Economica*, 1978 ?

Il est évidemment impossible de sortir indemne d'un tel voyage. De ces échanges et débats, de ses enseignements émergent forcément des repères, si précieux pour concevoir un parcours personnel et définir un cap ; bien plus essentiels que la réponse au prochain appel à projets d'une quelconque agence pour la recherche. Dans cet article, Jean-luc Gaffard nous offre une version concentrée, structurée, cohérente et pertinente de ces repères, comme autant de points de ralliements obligatoires pour tout économiste qui souhaite proposer une analyse économique du monde contemporain.

Jean-Luc Gaffard nous propose ainsi une cartographie des concepts et principes clés de nos systèmes économiques avec les implications qui en découlent. Je me dois d'en citer ici quelques-uns :

- pour les marchés, ce lieu 'magique' de l'équilibre pour tant d'économistes, il nous rappelle qu'ils se caractérisent avant tout comme lieux de déséquilibres générateurs de dynamiques et de réactions asymétriques ; s'autorisant ainsi à la manière de Jean-Paul Fitoussi, de concevoir une inflation 'd'équilibre' résultant de l'hétérogénéité des marchés en déséquilibre et de l'asymétrie des variations de prix.

- pour l'économie : il s'agit d'abord d'une économie de production avant d'être celle de l'échange, d'une économie de la transformation où les processus de transformation s'expriment dans la durée et modifient la nature des 'fonds' à la Geogescu-Roegen. Alors « la conjonction de l'irréversibilité et d'une incertitude radicale explique que naissent et se propagent des déséquilibres sans qu'un point d'arrivée ne puisse être défini *a priori*. » (p.5) – est ce in fine si étonnant que ma thèse de doctorat porte sur l' « investissement avec incertitude et irréversibilité », celle de Patrick Cohendet sur l'irréversibilité et l'environnement ou de Jean-Alain Héraud sur les ressources naturelles épuisables ...

- pour la monnaie : c'est « le défaut d'équilibre (qui) rétablit monnaie et finance dans leur rôle de coordination inter-temporelle de l'activité économique. Il n'existe pas de variables « réelles », mais seulement des variables « monétisées » qui dépendent des comportements monétaires et financiers » (p.7)

- pour l'entreprise : « L'entreprise peut ... être vue comme un lieu de coalition politique entre des groupes de parties prenantes (managers, salariés, banquiers, clients, fournisseurs) aux intérêts distincts mais potentiellement compatibles entre eux, une coalition constitutive d'un ensemble qui lui donne sa valeur. Sa fonction est d'organiser le processus d'innovation pour le rendre viable » (p. 10) - une « coalition politique » qui marque l'existence d'une communauté d'intérêt motivée par un résultat collectif producteur de valeur – de valeur notamment mais non exclusivement économique.

- pour l'entrepreneur : « L'entrepreneur en tant qu'innovateur est celui qui s'aventure sans vraiment connaître de quoi le futur sera fait et qui craint de devoir affronter les déséquilibres qui ne manqueront pas de survenir. Il est pris en étau entre la nécessité de s'engager pour apprendre sur les technologies et les marchés futurs et la crainte de supporter le coût d'un échec toujours possible. Il doit décider d'investissements, par nature irréversibles, alors que la configuration future des marchés lui est inconnue. » (p.12) – l'entrepreneur apparaît alors comme l'arbitre des choix entre incertitude et irréversibilité dans une économie de production.

Et in fine, cette implication... ce conseil merveilleux pour un jeune chercheur/explorateur :  
« ... au lieu de chercher en dehors du champ de l'analyse économique une explication des crises, il nous faut savoir à quelle théorie se référer pour quelle politique économique, une théorie qui prenne au sérieux quelques faits évidents trop souvent occultés sans doute en raison de leur complexité : la production prend du temps, la monnaie et la finance sont un

lien entre le présent et le futur, l'investissement repose sur une prévision entachée d'incertitude » (p. 11) ... j'ajouterai évidemment ... et d'irréversibilité.

La première note de bas de page du papier de Jean-Luc Gaffard ne doit pas nous méprendre sur sa réelle nature : il est possible que « cet exercice ne le destine pas à une publication scientifique » (note 1, p.1) mais c'est certainement une vision du monde (une « Weltanschauung ») d'un économiste inspirant, une boussole cruciale pour un itinéraire passionnant et fructueux.

Patrick Llerena  
22 juillet 2023

## **Jalons pour une théorie de l'évolution économique :**

### **itinéraire d'une recherche\***

Jean-Luc Gaffard Université Côte d'Azur, OFCE Sciences Po, Institut Universitaire de France

#### **Résumé**

L'article propose le récit d'un itinéraire de recherche consacré à élaborer une théorie de l'évolution économique en réponse aux débats nés à la fois des problèmes économiques surgis dans les années 1970 et des bouleversements qui ont ensuite marqués la théorie et la politique économiques. Il témoigne de lectures éclectiques en même temps que de la volonté de développer une approche analytique en ligne avec l'aggiornamento décidé à Strasbourg.

#### **Abstract**

This article describes a research itinerary devoted to the elaboration of a theory of economic evolution in response to the debates that born of both the economic problems that emerged in the 1970s and the upheavals that subsequently marked economic theory and policy. It reflects eclectic readings as well as a desire to develop an analytical approach in line with the aggiornamento decided in Strasbourg.

**Codes JEL:** B40, D25, E02, E22, E40, L10, L20, O11, O40

#### **1. Introduction**

Les années 1970 sont des années de rupture dans l'ordre des faits comme dans celui de la pensée économique. La rupture est d'abord une rupture avec la politique économique d'inspiration keynésienne mise en échec. Les gouvernements perdent le contrôle de la conjoncture face aux bouleversements du monde. Le consensus de l'après-guerre est peu à peu laminé. La réalité économique est marquée par la hausse vertigineuse des prix des matières premières dont la conséquence est une forme de redistribution des pouvoirs, mais aussi une profonde altération du tissu productif, au sens propre l'entrée dans un processus de destruction créatrice. Le plus curieux réside dans les ruptures dans l'ordre de la pensée économique. La période a semblé, un temps, être dominée par la controverse sur la théorie du capital mettant aux prises des économistes des deux Cambridge, les néo-ricardiens tenants d'un retour aux classiques et les néo-classiques, ceux dits de la synthèse qui avait quelque peu affadi sinon trahi l'enseignement de Keynes. Alors que les premiers croyaient parvenir à terrasser les seconds, c'est tout autre chose qui s'est produit, peut-être parce qu'à aucun moment il n'a été vraiment question de changement structurel. Non seulement, le keynésianisme de la synthèse a cédé le pas face au monétarisme avec en point de mire la critique d'une intervention publique jugée inefficace et un retour de la confiance dans les

---

\* Je tente, dans cet article écrit pour la série de documents de travail publiés dans le cadre du cinquantième anniversaire de la fondation du BETA, de cerner un parcours de recherche qui a démarré dans les années 1970 à Strasbourg et s'est poursuivi sous d'autres cieux. Ce parcours doit beaucoup à l'esprit de rigueur et d'ouverture initié dès ce premier moment, au sein du BETA, par Jean-Pierre Daloz, Rodolphe Dos Santos Ferreira et Jean-Paul Fitoussi, à la possibilité qui m'a ainsi été offerte de rencontrer Nicholas Georgescu-Roegen et Axel Leijonhuvud qui ont profondément marqué ma façon de faire de l'analyse économique, à la chance qui m'a été donnée d'engager une longue et fructueuse collaboration avec Mario Amendola rencontré lui aussi à Strasbourg, un maître devenu le complice de toujours et un ami très cher. Grâce à Patrick Cohendet, Rodolphe Dos Santos Ferreira et Patrick Llerena le lien avec Strasbourg et le BETA fait d'amitié et de complicité intellectuelle ne s'est jamais distendu au fil des années. La nature personnelle de cet exercice ne le destine pas à une publication scientifique.

forces du marché concurrentiel. Mais aussi une tout autre vision de la théorie économique s'est imposée, qu'il n'est pas forcément exact de qualifier de néo-classique, dont la caractéristique première est de faire de l'équilibre, non pas une position vers laquelle l'économie pourrait converger, mais la façon même de concevoir le raisonnement économique, quand toute situation observée est désormais définie comme un équilibre, fruit d'une optimisation inter-temporelle. La nouvelle macroéconomie classique qui va prendre le dessus sur le monétarisme en reprenant à son compte le principe d'anticipations rationnelles est le symbole de cette évolution. Il n'est plus nécessaire d'imaginer un mécanisme de tâtonnement qui permettrait de converger vers des prix d'équilibre. Les consommateurs, munis de ces anticipations rationnelles, connaissent à l'avance ces prix. Qui plus le chemin suivi par l'économie peut être cyclique. Il s'agit bien sûr de cycles d'équilibre répondant à des comportements d'optimisation inter-temporelle face à des chocs de productivité. Cette dernière avancée passe pour donner la possibilité d'analyser changements structurels et destruction créatrice. Tout est ainsi réuni pour assurer une hégémonie intellectuelle et politique qui conduira à une nouvelle synthèse entre nouvelle économie classique et nouvelle économie keynésienne.

Un autre mode d'analyse est pourtant possible qui jalonne l'histoire de la pensée économique si l'on veut bien se référer à des auteurs emblématiques tels que Smith, Marshall, Schumpeter, Hayek, ou Hicks, dont les analyses ont participé de l'élaboration d'une théorie de l'équilibre mais ont aussi, à des degrés divers fourni les éléments d'une théorie de l'évolution. L'enjeu de cette autre façon de concevoir l'économie est de traiter de la physiologie du développement entendu comme l'irruption de changements qualitatifs venant à chaque étape bouleverser les équilibres existants.

Cette ambition est ce qui a conduit ceux des économistes orphelins de la tentative manquée de renversement de la théorie néo-classique par une théorie néo-ricardienne, à bâtir une économie du progrès technique et de l'innovation mais sans trop se soucier d'une nouvelle construction théorique, privilégiant des études empiriques en réponse à une certaine demande sociale.

Or l'erreur est précisément de se détourner de la théorie, de ne pas construire une alternative. La rupture sur le terrain des faits et des idées qui s'est produite au tournant des années 1970 s'est traduite, à cette époque, par la mise sur le devant de la scène d'un nouveau programme de recherche visant à établir les fondements microéconomiques de la macroéconomie. Malheureusement, au lieu de reconnaître l'influence de l'hétérogénéité des agrégats et de ses modifications sur l'évolution de l'économie dans son ensemble, ce programme a consisté à faire tout reposer sur le comportement de maximisation d'un consommateur représentatif. *De facto*, la spécificité de la macroéconomie disparaissait en même temps que l'entrepreneur perdait une place qu'il n'avait jamais vraiment eue. L'idée que le produit, le chômage, l'inflation pouvaient résulter de changements structurels était écartée. Les faits étaient ignorés ou, plus exactement, ils ont été falsifiés pour les rendre conformes aux méthodes retenues impliquant d'en justifier l'usage par la reproduction des résultats globaux observés. Une autre voie de recherche était et reste possible dont l'objectif est d'avancer dans la compréhension des modes de coordination d'une économie en déséquilibre dans un univers caractérisé par l'irréversibilité des décisions et l'incertitude sur les conditions de marché. Elle conduit à reformuler certains aspects essentiels aussi bien de la macroéconomie que de l'économie industrielle.

Le premier acte est de signifier ce que l'on entend par économie en déséquilibre ou hors de l'équilibre impliquant de s'interroger sur la nature et le rôle des anticipations et de mettre l'accent sur la séquence des déséquilibres en lieu et place d'un équilibre de long terme ou d'un équilibre inter-temporel avec comme conséquence de devoir formuler une analyse des comportements d'investissement en lien avec la croissance. Le deuxième acte est de reconnaître la propriété d'irréversibilité des investissements et de reformuler en conséquence la représentation du phénomène de production dont la caractéristique est qu'il s'inscrit dans un temps historique. Il apparaît, alors, que les fluctuations de l'activité économique procèdent des distorsions qui affectent la structure temporelle de la production et surplombent les déséquilibres de marché. Le troisième acte est de débattre de la place de la monnaie et de la finance dans une économie hors de l'équilibre. L'économie de production est aussi une économie monétaire dans le sens où toutes les variables dites réelles dépendent de comportements monétaires et financiers au cœur des mécanismes de coordination. Le quatrième acte est de donner une place éminente à l'entreprise, dont la tâche est d'organiser le processus de production entendu comme processus d'apprentissage dans une économie de la connaissance imparfaite, afin de reformuler l'analyse du fonctionnement des économies de marché. Ces démarches concourent à donner sa pleine dimension au temps dans l'analyse économique. Elles s'appuient, non sur un quelconque éclectisme, mais sur des emprunts aux différents auteurs ayant contribué à leur manière à la compréhension du phénomène de l'évolution.

## **2. Une économie du (en) déséquilibre**

Il n'est pas de théorie économique qui ne se réfère au concept d'équilibre. De manière générale l'équilibre peut être caractérisé par la rationalité des actions, leur compatibilité et leur conformité aux perceptions entendue comme la justesse des anticipations (Hicks 1985). Il faut toutefois aller plus loin en distinguant un équilibre en un point du temps d'un équilibre sur une période. Le premier exprime un choix rationnel (optimal) qui fixe un objectif fondé sur des contraintes données (éventuellement issues des décisions passées) et sur des anticipations. Le second suppose que les anticipations sur la période sont réalisées ou que les erreurs commises ne conduisent pas à changer la théorie et la politique poursuivies. Appartiennent à cette dernière catégorie l'équilibre de longue période ou l'équilibre inter-temporel, lesquels, le plus souvent définissent la dynamique de l'économie, y compris une dynamique cyclique. Le court terme peut être une situation d'équilibre, éventuellement un équilibre de sous-emploi. Le long terme est le domaine de l'équilibre. Pourtant la rationalité des actions à un moment du temps n'implique pas que les plans sont systématiquement réalisés. Les erreurs d'anticipation peuvent engendrer une révision des actions. Le long terme n'est, alors, qu'une succession de déséquilibres. Deux méthodes d'analyse dynamique s'affrontent. L'une décrit un monde toujours à l'équilibre, un équilibre défini comme état optimal assorti d'anticipations rationnelles, c'est-à-dire de la connaissance partagée du modèle de l'économie. L'autre reconnaît l'existence de déséquilibres et s'enquiert de la convergence vers un état d'équilibre sinon de la viabilité du chemin suivi. L'existence d'une tendance vers l'équilibre dépend des conditions dans lesquelles les individus acquièrent la connaissance nécessaire. Ces conditions sont celles dans lesquelles se déroulent les processus de marchés en déséquilibre. L'économie analysée est une économie dans le temps.

Dans cette dernière perspective, les prix ne sont plus systématiquement des prix d'équilibre et les changements qu'ils subissent ne garantissent pas nécessairement la compatibilité des actions et leur conformité aux anticipations. La méthode est celle des prix fixes, non pas que

les prix ne changent pas, mais parce qu'ils changent de manière discrète, d'une période à la suivante, en réaction aux déséquilibres observés (à l'information que ces derniers véhiculent). Il arrive, alors, que la viscosité des prix (et des salaires), loin d'être la cause des déséquilibres (du chômage), devienne une condition nécessaire de viabilité de l'évolution.

Cette méthode d'analyse permet d'éclairer l'inflation, le chômage et la relation entre les deux sous un jour différent de celui le plus souvent retenu (Tobin 1972). Au lieu de les considérer comme des phénomènes globaux, l'attention se porte sur leur dimension sectorielle ou structurelle. L'économie en déséquilibre est partagée entre secteurs à demande excédentaire et secteurs à offre excédentaire. L'hypothèse est formulée d'une asymétrie des mouvements de prix plus flexibles à la hausse qu'à la baisse et corrélativement des mouvements de quantités, plus flexibles à la baisse qu'à la hausse. Sous cette hypothèse, une variance accrue de la distribution des demandes excédentaires (positives et négatives) – un effet de structure – se traduit par une hausse du taux d'inflation et du taux de chômage. L'analyse qui relève de la courte période traite des effets de changements structurels pouvant résulter de chocs sur les technologies et les préférences. Elle présente une double difficulté : elle ne dit rien de la séquence des déséquilibres et rien non plus des comportements d'investissement pourtant au cœur de cette séquence et de la dynamique en longue période.

L'investissement, si on veut l'introduire dans ce cadre, est entendu comme la création d'une capacité de production (et pas seulement comme une demande de biens de production) décidée sur la base d'une demande anticipée ou de profits anticipés. Il affecte le taux de croissance de l'économie. Du fait de l'incertitude sur la demande future et donc sur le taux de profit anticipé, des erreurs d'investissement sont commises qui font que le taux de croissance effectif de l'économie diffère du taux nécessaire défini comme le taux tel que les anticipations des entreprises sont réalisées. Cet écart est au cœur de la dynamique de l'économie, laquelle peut se traduire par des déséquilibres cumulatifs dans un sens ou l'autre que décrit le modèle de Harrod ou par une relative régularité de la croissance, laquelle tient à l'absence d'ajustement brutal du stock de capital existant au stock désiré.

Un modèle désagrégé peut être conçu dans la perspective de montrer que les disparités sectorielles contribuent à cette relative inertie. Dans ce modèle, les investissements dans les secteurs en expansion où les profits anticipés sont supérieurs aux profits normaux (des périodes précédentes) augmentent, mais sans doute à un rythme modéré compte tenu de l'incertitude pesant sur les technologies et préférences futures. Ceux des secteurs en déclin, où les profits anticipés sont inférieurs aux profits normaux, diminuent, mais d'autant moins fortement qu'ils sont complémentaires des investissements antérieurement réalisés et que pèse le poids du stock de capital existant dont les entrepreneurs cherchent à maintenir la rentabilité.

Si l'on suppose que les plans des entreprises sont réalisés dans les secteurs en expansion du fait de la prudence des investisseurs et sont contredits dans les secteurs en déclin, le taux de croissance effectif est systématiquement inférieur au taux nécessaire, mais sans que cela ne provoque nécessairement une instabilité globale. Si les mouvements de prix et de salaires sont asymétriques, un taux de croissance effectif quasi-régulier s'accompagne d'un taux d'inflation modéré, lequel favorise le transfert de ressources financières. Ainsi, une certaine forme d'inertie est reconnue qui permet de se départir de l'idée que l'économie cheminerait sur le fil du rasoir sans pour autant remettre en cause ce qui faisait l'originalité et la pertinence du modèle de Harrod suivant lequel la croissance résulte d'une dynamique du déséquilibre

(entre taux de croissance effectif et nécessaire) mue par des comportements d'investissement.

Cependant, rien n'est dit à ce stade de l'analyse des embardées possibles le long du chemin suivi et des moyens d'y pallier parce que les liens entre les périodes successives ne sont pas établis, des liens qui tiennent à la nature du phénomène de production et au rôle de la monnaie.

### **3. Une économie de production**

Les déséquilibres, quand ils sont pris en considération, sont jusque-là cantonnés à la courte période. La convergence vers un quasi-équilibre de longue période est actée sans évoquer d'autre explication qu'une relative inertie des comportements d'investissement. Deux questions surgissent. L'une concerne la nature du processus de convergence, l'autre l'origine des déséquilibres. Si l'on s'en tient à expliquer les déséquilibres de marché par un défaut d'information qu'un comportement rationnel finit par résoudre l'économie converge vers un équilibre prédéterminé par les technologies et les préférences. Autant, alors supposer, des anticipations rationnelles

Cette analyse ne tient pas si à l'incertitude sur les conditions futures de marché vient se greffer l'irréversibilité des investissements qui contribuent à façonner, étape après étape, ces conditions. Tenir pour irréversibles les investissements, quand l'information de marché est parfaite, ou réversibles quand cette information est incomplète ne crée aucun déséquilibre. En revanche, la conjonction de l'irréversibilité et d'une incertitude radicale explique que naissent et se propagent des déséquilibres sans qu'un point d'arrivée ne puisse être défini *a priori*.

Reconnaître que la décision d'investissement est irréversible conduit à reconsidérer le phénomène de production. Une représentation purement technique de celui-ci, se référant à une fonction de production ou aux coefficients techniques de production des différents secteurs, en ignore la dimension à la fois temporelle et organisationnelle.

Ainsi que l'enseigne Georgescu-Roegen (1971), toute production a une durée propre au cours de laquelle des flux de ressources primaires et des consommations intermédiaires sont mobilisées à l'aide de machines et de ressources humaines sont spécifiques du processus dans lequel elles sont engagées et de ses étapes successives qui sont désignées comme des fonds de services. Le propre de ces fonds est d'être intransférables d'une production à l'autre, d'une étape du processus à l'autre, signifiant, en outre, que les investissements en capital fixe comme en capital humain sont irréversibles.

Dans cette perspective, l'efficacité économique réside dans la façon dont la production est organisée (dont les processus de production sont arrangés entre eux). Elle est maximale quand les différentes étapes de la production sont synchronisées, lorsque coûts et revenus sont contemporains, lorsque consommation et investissement au niveau global sont harmonisés, signifiant que l'économie est en régime régulier. Or les changements de technologies et de préférences font qu'un tel équilibre, si jamais il advient, est systématiquement rompu. Qui plus est l'organisation industrielle de l'activité économique porte en elle, par nature, ces ruptures. La division du travail est sans cesse remise sur le métier. Dans les termes de l'analyse de Smith reprise par Kaldor (1972), les gains de productivité qu'elle permet ne sont obtenus qu'à la condition d'une extension des marchés, non pas tant parce que les prix des biens existants diminuent que parce les revenus augmentent et créent une demande pour de

nouveaux biens. Cette interaction entre division du travail et extension des marchés explique aussi bien la croissance que les fluctuations pour la simple raison qu'en permanence des distorsions apparaissent entre coûts et revenus, entre construction et utilisation des capacités de production, entre investissement et consommation, distorsions amplifiées ou atténuées suivant le degré d'efficacité des mécanismes de coordination en réponse aux déséquilibres.

L'économie ainsi analysée n'est pas seulement une économie d'échange, elle est aussi et surtout une économie de production plongée dans le temps. Elle est confrontée à un problème d'allocation des ressources mais aussi de création de ressources. Dans ce contexte, l'offre et la demande ne peuvent pas être isolées l'une de l'autre. Elles interagissent au cours du temps sans que l'on puisse connaître *a priori* un point d'arrivée.

L'intransférabilité du capital d'un processus de production à l'autre, le temps requis pour construire une nouvelle capacité de production suffisent à engendrer des fluctuations sans même qu'il soit besoin de faire état d'un défaut de coordination ainsi que l'enseigne Hicks (1973). Le cas le plus simple est celui dans lequel une nouvelle technologie est introduite, plus efficace que l'ancienne si l'on entend par là que sa productivité en régime régulier est plus élevée, mais caractérisée par une hausse des coûts de construction plus que compensée par la baisse des coûts d'utilisation correspondant à ce que l'on appelle un allongement du détour de production (ou une mécanisation). L'augmentation des coûts de construction se traduit par une diminution du produit brut et de l'emploi avant que la diminution des coûts d'utilisation ne permette d'augmenter ce produit et de réabsorber le chômage. Ce que Hicks appelle l'effet machine de Ricardo

Cette fluctuation intervient dans une économie de troc parfait (pleinement coordonnée) du seul fait de la distorsion introduite dans la structure temporelle de la production. Ce fait a pu être ignoré tant qu'il était admis que l'économie convergerait vers l'équilibre de long terme associé à la nouvelle technologie, impliquant que la fluctuation relevait du court terme. Il ne peut plus l'être si à l'irréversibilité des dépenses en capital vient s'ajouter l'incertitude sur les conditions de marché, si aux distorsions de la structure temporelle de la production viennent s'ajouter des déséquilibres sur les marchés de biens et du travail.

Dans cette situation, les fluctuations du produit et de l'emploi reflètent aussi la façon dont il est réagi aux déséquilibres sur les marchés de produit et les marchés de travail. La question se pose notamment des effets de la plus ou moins grande flexibilité des prix et des salaires qui fait que le chemin suivi par l'économie est plus ou moins viable. Dans cette économie, il n'existe pas d'attracteur, pas d'équilibre réel de longue période défini par des technologies et des préférences données (ou par une évolution rationnellement anticipée de ces données), mais un chemin gouverné par les conditions de coordination hors de l'équilibre.

Les simulations numériques effectuées sur la base d'un modèle retraçant la séquence des événements associés à des changements structurels révèlent l'existence systématique d'un effet machine au sens de Ricardo, c'est-à-dire d'une chute de l'emploi associée, non aux propriétés des nouvelles technologies, mais au simple fait de passer d'une technologie ancienne à une technologie nouvelle plus performante. Elles révèlent aussi ce qu'il est convenu d'appeler un paradoxe de la productivité qui tient, non à l'efficacité moindre des nouvelles technologies, mais aux caractéristiques de la transition impliquant une chute temporaire du produit possiblement plus forte que celle de l'emploi. Ces mêmes simulations font apparaître, que la viabilité des sentiers suivis est subordonnée à la viscosité des prix et des salaires en réaction aux déséquilibres perçus sur les marchés de bien et du travail. Cette

viscosité, loin d'être le reflet d'une quelconque irrationalité ou d'une imperfection des marchés, traduit un comportement rationnel, en l'occurrence des entreprises, en présence d'une information incomplète dont l'acquisition exige du temps. La réalité est, en effet, que les prix s'ajustent d'une période à l'autre et non instantanément. Cette relative rigidité (institutionnelle) est le moyen d'identifier la nature des déséquilibres de marché, leur caractère conjoncturel ou structurel. Elle est un rempart contre une volatilité de prix, qui ne seraient pas des prix d'équilibre, préjudiciable au maintien de la confiance, à la stabilité de la relation d'échange comme de la relation de production. Elle témoigne aussi de ce que, en situation d'information incomplète, la coordination ne passe pas par le seul canal des prix et dépend des formes d'organisation et des comportements monétaires et financiers.

#### **4. Une économie monétaire (de production)**

La théorie économique est parcourue de discours reposant, plus ou moins explicitement, sur des dichotomies, la dichotomie entre courte et longue période, entre fluctuations et croissance, entre secteur réel et secteur monétaire de l'économie. Dans une économie hors de l'équilibre ces dichotomies n'ont pas leur place. Le long terme n'est qu'une séquence de périodes dites de court terme. Le défaut d'équilibre rétablit monnaie et finance dans leur rôle de coordination inter-temporelle de l'activité économique. Il n'existe pas de variables « réelles », mais seulement des variables « monétisées » qui dépendent des comportements monétaires et financiers.

C'est le cas du chômage ou de l'emploi. Si l'on suit Leijonhufvud (1981), pour Keynes, en situation de dépression, le chômage résulte, non de la rigidité des prix et des salaires (laquelle est au contraire un facteur de stabilité), mais du maintien des taux d'intérêt à un niveau trop élevé comme conséquence du comportement des détenteurs de capitaux. Alors que si l'on suit la théorie des fonds prêtables, la chute de la demande de fonds faisant suite à la baisse des dépenses d'investissement devrait entraîner une baisse du taux d'intérêt et un rebond de l'investissement, c'est l'inverse qui se produit. Les détenteurs de capitaux anticipent une baisse des prix des titres (une hausse des taux d'intérêt) du fait de la chute des profits anticipés par les entreprises, témoignant d'un défaut de coordination inter-temporelle. Un chômage involontaire persiste qui tient au comportement des actionnaires et répond à un « faux » taux d'intérêt, un taux monétaire distinct du taux naturel. Ce taux d'intérêt indique un défaut de coordination inter-temporelle, une inadéquation des plans successifs des agents économiques comme le soutient Leijonhufvud (1968).

Monnaie et finance apparaissent pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire la meilleure et la pire des institutions. D'un côté, elles sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie en aidant à la coordination inter-temporelle sur les marchés de biens et du travail, de l'autre elles peuvent être la source de fortes perturbations et mettre en péril la viabilité de cette économie, en rendant possible la spéculation sur les marchés d'actifs ou, tout simplement, en imposant aux entreprises un raccourcissement de leur horizon prévisionnel préjudiciable à l'investissement productif, faute pour elles de pouvoir faire des anticipations fiables en situation d'incertitude radicale.

L'efficacité prêtée aux marchés financiers (leur efficience) est attribuée au fait que l'intervention des actionnaires, présumés les mieux à même de rechercher la meilleure allocation des ressources, impose les restructurations nécessaires du tissu productif passant notamment par la réallocation du capital et le remodelage des frontières des entreprises. Cette affirmation repose, implicitement, sur l'hypothèse que les redéploiements se font sans

coût, que les actifs sont simplement redistribués au bénéfice des gagnants. C'est évidemment faire bon marché des irréversibilités et des déséquilibres potentiellement cumulatifs nés du processus de destruction créatrice. L'efficacité de la finance, quand elle est attestée, est précisément de constituer une réponse à ces déséquilibres, une réponse évidemment non réductible à la liberté des mouvements de capitaux sous la houlette d'actionnaires prétendument dotés d'anticipations rationnelles.

Dans une économie en régime régulier, coûts et revenus sont contemporains. Il n'est pas besoin de monnaie ou de finance. En revanche, les distorsions entre les profils temporels de coûts et de revenus, intrinsèquement liées aux restructurations inévitables du tissu productif et génératrices des fluctuations, confèrent au crédit une place spécifique qui est d'être complémentaire des actifs physiques et, d'assurer ainsi une bonne articulation des choix réels et monétaires au cours des périodes successives. La liquidité est, comme le souligne Hicks (1974), la propriété d'un choix séquentiel, dont l'enjeu est de faire pièce à l'irréversibilité d'investissements qui ne sont pas forcément justifiés et de préserver la gamme, la plus large possible, d'options futures. Certes l'apprentissage des conditions futures de marché ne procède pas de l'abstention mais de l'engagement dans des dépenses d'investissement successives et complémentaires, ce qui pose la question de savoir comment l'entreprise acquiert la capacité de faire des anticipations fiables. En toute hypothèse, ce que l'on attend de la liquidité c'est d'être disponible dans les montants et dans les moments requis. Une telle disponibilité reflète les décisions de politique monétaire et d'organisation du système financier qui doivent être cohérentes avec les anticipations des agents économiques au premier rang desquelles celles des entreprises et sont constitutives d'un régime monétaire.

La théorie monétaire dont il est question est une théorie de l'intermédiation financière dès lors qu'à la fonction de création de monnaie vient s'ajouter celle de mettre en relation les prêteurs et les emprunteurs. Cela conduit à mettre l'accent sur la complémentarité entre l'activité bancaire et l'activité industrielle plutôt que sur la structure des patrimoines financiers individuels.

Dans cette perspective, ce n'est pas tant le contrôle des managers par les détenteurs de capitaux qui importe que l'engagement de ces derniers à soutenir les efforts d'investissement pendant une période suffisamment longue. Un tel engagement, dans son principe, n'est vulnérable ni au surgissement de temps difficiles ni aux tentations de changement brusque d'orientation. Plus les détenteurs de capitaux sont patients, plus la durée de la période de gestation de l'investissement peut être longue. Plus le détour de production peut être long, plus les gains de productivité attendus seront élevés, plus les fluctuations de l'activité seront amorties. Cette dimension financière de l'activité entrepreneuriale conduit à revisiter la notion même d'entreprise.

## **5. Une économie d'entreprise**

L'une des curiosités de la théorie économique est de faire peu de cas de l'entreprise alors que les décisions de cette dernière sont déterminantes de l'évolution. Cela tient essentiellement à la façon de traiter aussi bien de la production que de la technologie.

L'entreprise est, le plus souvent, assimilée à une fonction de production conçue comme une relation purement technique. La technologie est dissociée de la production dans le sens où le problème auquel elle répond (le produit à obtenir) et la solution de ce problème (comment obtenir le produit) sont définis indépendamment du processus de production effectivement mis en œuvre. Le progrès technique n'est autre que l'apparition d'une solution supérieure à

un problème donné. Il n'est pas tenu compte du processus de changement lui-même, seul le résultat est pris en considération. Or l'innovation ne se résume pas à l'adoption d'une technologie donnée. Elle est inscrite dans le processus de production lui-même de telle sorte que la technologie n'est pas dissociée de la production. Les ressources productives – les machines, les équipements, les compétences et qualifications – sont spécifiques du processus de production et surtout elles acquièrent leur spécificité dans le cadre du processus, un processus d'apprentissage qui prend nécessairement place dans le temps.

La dimension temporelle du phénomène de l'innovation apparaît clairement. Elle signifie, en tout premier lieu, que la capacité de production doit être construite avant d'être utilisée. Ce n'est que dans un régime régulier que les stades successifs de production sont synchronisés, que coûts et revenus sont contemporains. Quand l'innovation est interprétée comme une rupture de régime régulier, la question de l'articulation dans le temps entre les phases de construction et d'utilisation de la capacité productive revient sur le devant de la scène. Les coûts sont dissociés des revenus et deviennent ce que l'on appelle des coûts irrécouvrables (ou des coûts échoués) signifiant qu'ils ne peuvent être recouverts, s'ils le sont, qu'après un certain laps de temps. Une contrainte de financement existe impliquant qu'il ne peut y avoir innovation sans crédit comme l'enseigne Schumpeter (1934). Elle s'ajoute à la contrainte de ressources humaines liée au temps requis pour l'acquisition de nouvelles compétences et qualifications. Le processus ainsi décrit relève de la création de ressources et non de leur simple allocation.

Suivant cette représentation de l'innovation et du processus de production l'entreprise a pour tâche d'organiser le processus d'innovation considéré comme un processus d'apprentissage dans le but de le rendre viable. Cette tâche requiert d'établir des relations coopératives inter-temporelle au sein de l'entreprise, entre entreprises et avec les détenteurs de capitaux, lesquelles constituent une variable stratégique.

Les investissements requis, tangibles comme intangibles, sont, le plus souvent, irréversibles, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être affectés à d'autres usages que celui pour lequel ils ont été prévus. C'est particulièrement vrai des investissements intangibles en R&D ou dans des qualifications et des compétences spécifiques qui donnent lieu à des versements de salaires, autrement dit à des dépenses clairement non recouvrables autrement que par la vente future de biens et services.

Cette irréversibilité des investissements n'est réellement problématique que si l'information de marché n'est pas immédiatement disponible. Si cette information est parfaite, l'investissement est effectué à bon escient par l'entreprise qui s'y est engagé. Si cette information est imparfaite mais l'investissement réversible, il n'y a aucun coût de révision de cet investissement. Ce n'est que dans le cas où irréversibilité et défaut d'information vont de pair, que l'entreprise doit affronter l'existence concomitante de deux délais : le délai de gestation de l'investissement et le délai d'acquisition de l'information de marché. Cette information de marché concerne, certes, la demande future, mais aussi et surtout l'offre future des concurrents comme l'offre de produits ou de services complémentaires, autrement dit le montant des investissements réalisés dans le futur par les entreprises aux activités concurrentes ou complémentaires

Dès lors, ainsi que l'enseigne Richardson (1960), les entreprises doivent pouvoir s'assurer que les investissements concurrents ne dépassent pas un certain seuil et les investissements complémentaires des fournisseurs et clients atteignent un certain seuil. Des restrictions ou

des contraintes sont, alors, nécessaires qui fixent des limites à ces investissements dont les entreprises peuvent rationnellement tenir compte et qui rendent ces derniers compatibles entre eux. Ce sont des contraintes ou restrictions de nature quantitatives et temporelles qui s'inscrivent dans des procédures organisationnelles. Celles-ci, en forme d'accords d'entente ou de coopération, relèvent d'une rationalité de groupe et ont pour but d'obtenir, chemin faisant, l'information pertinente afin de sécuriser les investissements de chacun. Elles consistent en une coordination inter-temporelle qui assure la fiabilité des anticipations à long terme. Elles sont mieux désignées par connexions de marché que par imperfections de marché. Elles sont la véritable source de création de l'information et, plus généralement, de création du marché lui-même, un marché sur lequel on s'attend à ce que les déséquilibres soient limités. Elles sont le moyen d'éviter des destructions inutiles de capital et le gaspillage de ressources, y compris de ressources primaires. Elles sont une réponse à l'incertitude qui pèse sur ce que seront les « bonnes » technologies et préférences futures qui ne peuvent qu'être construites pas à pas, non pas tant par essais et erreurs qu'en étant conditionnées par le mode de coordination.

L'entreprise peut, alors, être vue comme un lieu de coalition politique entre des groupes de parties prenantes (managers, salariés, banquiers, clients, fournisseurs) aux intérêts distincts mais potentiellement compatibles entre eux, une coalition constitutive d'un ensemble qui lui donne sa valeur. Sa fonction est d'organiser le processus d'innovation pour le rendre viable. Ce qu'il advient en cours de route dépend des relations de travail, des relations de financement, des relations entre entreprises.

Si le marché du travail est un marché externe sur lequel taux de salaire et emplois sont flexibles, une forte contrainte de ressources humaines peut engendrer une forte augmentation des salaires susceptible d'accroître la contrainte de ressources financières. L'investissement peut s'en trouver affecté entraînant en retour un relâchement des deux contraintes. Des fluctuations associées aux distorsions dans la structure par âges de la capacité productive peuvent s'ensuivre au point de menacer la viabilité du processus. Si le marché du travail est un marché interne, les contrats de travail sont longs et les salaires relativement rigides, étant indexés sur les performances de l'entreprise, les fluctuations sont contenues et le processus d'innovation est viable.

La contrainte de ressources financières dépend de l'attitude des détenteurs de capitaux. Si leur but est de maximiser la valeur de leur portefeuille sans prendre en considération les coûts irrécouvrables, la redistribution des ressources financières se fait au détriment de la viabilité des processus engagés par les entreprises innovatrices. Si ces mêmes détenteurs de capitaux sont patients, si leur engagement porte sur des montants importants pour des durées longues, leur soutien garantit la viabilité du processus d'innovation. Leur action amortit les fluctuations. À défaut l'économie de spéculation l'emporte sur l'économie d'entreprise.

Les relations entre entreprises ne sont pas réduites à des relations de marché. Elles procèdent aussi de coopérations qui peuvent apparaître comme des entorses aux règles de la concurrence mais peuvent, être aussi un moyen de coordination garant de la viabilité des processus d'innovation et, par suite, de la pérennité d'un environnement concurrentiel, ce que doivent prendre en considération les autorités de la concurrence.

## **6. Une économie dans le temps**

L'économie de marché est en permanence en mouvement. Le chômage, l'inflation, les déficits et les dettes, la stagnation ou la croissance, les créations et faillites d'entreprises, les créations

et destructions d'emplois sont l'expression d'une instabilité intrinsèque. Cette instabilité est le fruit de ruptures introduites systématiquement tant du côté de l'offre que de la demande qui sont dans la nature même du capitalisme industriel. Elle ne porte pourtant pas en elle on ne sait quelle loi historique qui signerait une fin inéluctable. L'économie de marché peut rester viable pourvu d'être dotées des institutions aptes à en assurer la régulation.

Afin de mieux comprendre les causes de l'instabilité et les remèdes à y apporter en se situant sur le terrain de la théorie et de la politique économiques, il convient de rétablir l'entrepreneur en tant qu'initiateur des ruptures sources à la fois de croissance et de fluctuations, de revenir sur la neutralité présumée de la finance pour souligner son rôle actif pour le meilleur comme pour le pire, de reconnaître la nécessité, mais aussi les dérives possibles, de l'action publique dont la neutralité n'est pas moins illusoire. Non pas qu'acteurs privés et publics puissent, de quelque manière, être jugés toujours aptes à coordonner efficacement l'activité économique, mais parce que ce sont eux qui détiennent conjointement les clés d'une stabilité relative ou si l'on préfère de la viabilité de l'économie suivant le comportement qu'ils adoptent, un comportement que dicte un contexte institutionnel et organisationnel fixant leur attitude à l'égard du temps court comme du temps long.

Ainsi, au lieu de chercher en dehors du champ de l'analyse économique une explication des crises, il nous faut savoir à quelle théorie se référer pour quelle politique économique, une théorie qui prenne au sérieux quelques faits évidents trop souvent occultés sans doute en raison de leur complexité : la production prend du temps, la monnaie et la finance sont un lien entre le présent et le futur, l'investissement repose sur une prévision entachée d'incertitude.

Formuler un diagnostic crédible sur l'origine des désordres observés, proposer des solutions qui ont trait au fonctionnement des marchés, au mode de gouvernance des entreprises, à l'organisation du système financier, aux politiques publiques requiert de restaurer l'économie dans sa dimension fondamentale, celle du temps : une dimension pourtant souvent occultée. Non pas que le temps soit absent des représentations conçues par les modélisateurs, mais parce le temps retenu est réduit à celui d'un intervalle mesuré au moyen d'une horloge mécanique, la même cause produisant toujours le même résultat, alors que le temps réel, différent d'un phénomène à l'autre, est une succession de moments qui s'écoule dans un seul sens du passé vers le futur, un futur indéterminé, fruit de bifurcations inattendues. Aussi devrait-il en être de l'économie comme de la physique laquelle ne décrit pas comment les choses évoluent 'dans le temps', mais comment elles évoluent dans leurs temps et comment ces temps évoluent les uns par rapport aux autres. La production, l'investissement l'emploi, la finance, l'échange ont chacun des durées spécifiques, de nature à la fois technologique, organisationnelle et institutionnelle, dont l'interaction est à l'origine de la multiplicité des trajectoires que l'économie est susceptible de suivre.

Dès lors, il ne peut exister de chemin prédéterminé. Celui-ci se construit pas à pas en réponse au double défi de l'irréversibilité et de l'incertitude. De ce fait, il n'existe pas de théorie économique pure ou a-institutionnelle. Le contexte institutionnel et organisationnel commande le chemin suivi. Il façonne le comportement des entrepreneurs, des intermédiaires financiers et des pouvoirs publics qui concourent les uns et les autres à la coordination de l'activité économique entendue comme une réaction à des déséquilibres inhérents à l'évolution.

L'entrepreneur en tant qu'innovateur est celui qui s'aventure sans vraiment connaître de quoi le futur sera fait et qui craint de devoir affronter les déséquilibres qui ne manqueront pas de

survenir. Il est pris en étau entre la nécessité de s'engager pour apprendre sur les technologies et les marchés futurs et la crainte de supporter le coût d'un échec toujours possible. Il doit décider d'investissements, par nature irréversibles, alors que la configuration future des marchés lui est inconnue. Il risque de commettre des erreurs d'appréciation fossilisées dans des stocks réels et financiers inattendus qui contraignent les décisions à venir.

Cet entrepreneur est, ainsi, devant un dilemme. Soit il se juge ou se trouve dans l'impossibilité de faire des anticipations fiables et il privilégie l'obtention de gains immédiats, renonçant à des investissements à long terme et installant la précarité des emplois. Soit il s'engage à long terme s'il est en mesure de minimiser le degré de surprise *ex post* attaché à ses anticipations, autrement dit s'il dispose d'une certaine garantie quant à la viabilité du sentier suivi. Ce qui est le fruit, non d'un simple calcul *ex ante*, mais de contraintes et de rigidités à caractère institutionnel, posées *ex ante*, qui s'inscrivent dans la durée des contrats passés entre les parties prenantes de l'entreprise que sont les managers, les salariés, les fournisseurs, les clients et les détenteurs de capitaux. Les institutions en question sont destinées à assurer une forme de coordination inter-temporelle offrant à l'entreprise, étape après étape, la capacité de maîtriser les déséquilibres qui ne manquent pas de survenir et de *créer* l'information utile à la réalisation de ses projets.

Dans la perspective, non pas seulement d'arbitrer entre deux horizons décisionnels, court ou long, mais de maîtriser le déroulement d'événements échappant à un équilibre prédéterminé, la finance imprime son propre rythme. Elle est alors décrite, à juste titre, en raison de dérives comportementales qui se traduisent par le développement de bulles spéculatives et le détournement des ressources d'emplois productifs. D'aucuns dénoncent une économie financiarisée qui se développe au détriment d'une économie réelle fantasmée. Il n'y a alors qu'un pas à faire pour dissocier l'une de l'autre et imaginer un monde idéal dans lequel subsisterait seule l'économie réelle, expression de technologies et de préférences conçues indépendamment de tout environnement monétaire et financier.

La réalité est plus complexe. Monnaie et crédit ne sont neutres, ni à court terme, ni à long terme. Leur rôle est essentiel dans la coordination inter-temporelle des forces de l'offre et de la demande qui ne sont pas spontanément ni immédiatement harmonisées. Elles peuvent, certes, être au cœur de la spéculation à court terme, mais leur création, correctement maîtrisée, est décisive pour que les entrepreneurs puissent surmonter les décalages entre les profils temporels de leurs coûts et de leurs revenus, se projeter à long terme, effectuer des anticipations fiables en ayant l'assurance de disposer des liquidités nécessaires dans les montants et aux moments requis. De l'organisation du système monétaire et financier dépend la nature des entreprises, en faisant d'elles soit des coalitions durables entre les parties prenantes que sont les salariés, les fournisseurs et les clients, soit de simples collections d'actifs négociables sur les marchés.

Dans ce monde des économies de marché dans lequel les initiatives entrepreneuriales créent nécessairement et utilement des déséquilibres qui touchent à l'investissement, au revenu, à l'emploi, aux prix, l'action publique, quelle qu'elle soit, y compris quand elle est réduite à édicter des règles fixes, ne peut pas être neutre. Certes, les pouvoirs publics ne sauraient se substituer aux entreprises et imposer, de leur simple fait, un ordre stable. Il leur revient, en revanche, de prendre la mesure des temps propres aux différents événements et aux différents acteurs pour contribuer à en assurer la cohérence.

Au niveau global, l'action publique doit articuler le profil temporel des dépenses, des recettes et de l'endettement publics avec celui des dépenses, des recettes et de l'endettement privés afin de lisser les fluctuations inhérentes au processus économique. Au niveau structurel, elle a pour but de créer l'environnement institutionnel permettant aux entreprises d'investir à long terme en ayant la capacité de surmonter les temps difficiles. Il s'agit de valider les imperfections de marché requises pour innover, tout en condamnant celles qui tournent à la capture de rentes indues, de promouvoir la durabilité de l'engagement des détenteurs de capitaux, ainsi qu'une organisation des marchés de travail propres à favoriser l'enrichissement des compétences. Loin d'être assignées à imposer les règles d'un marché concurrentiel mythifié, ces politiques relèvent d'une coordination inter-temporelle à caractère séquentiel qui doit garantir la viabilité d'une économie de marché en perpétuel changement.

Le paradoxe apparent est que la viabilité des processus d'innovation, tant au niveau global qu'au niveau des entreprises, tient à une relative inertie des comportements. Cette inertie prend la forme d'ajustements lents du stock de capital existant au stock de capital désiré, d'une relative rigidité des prix et des salaires, d'une politique monétaire qui ne réagit pas immédiatement à des tensions inflationnistes, de la patience des détenteurs de capitaux au regard des performances enregistrées par les entreprises, de l'attitude des autorités de la concurrence qui doivent arbitrer en permanence entre bonnes et mauvaises connexions de marché ou pratiques monopolistes.

La maîtrise des temporalités multiples que permettent ces inerties relatives relève de choix institutionnels caractéristiques de ce que l'on peut dénommer un libéralisme social ou un socialisme libéral. Ce système institutionnel n'est pas réductible à des modalités de l'intervention publique n'ayant pas d'autre objet que de soutenir la demande globale en opérant une redistribution des revenus censée corriger des inégalités primaires ressortissant des mécanismes d'une concurrence présumée libre et non faussée. Ce qui le caractérise ce sont, plus largement, l'organisation des entreprises et des marchés, le fonctionnement des marchés de travail, l'organisation du système monétaire et financier qui ont en commun la propriété de permettre aux différents agents de se projeter à long terme en s'assurant de la fiabilité de leurs anticipations.

## **7. Conclusion**

Les crises qui se sont succédé depuis 2008 ont quelque peu ébranlé le consensus. Pourtant, le plus souvent, la plupart des économistes ont pensé l'évolution dans les termes d'un retour à l'équilibre plus ou moins rapide. Les mesures prises pour enrayer une éventuelle spirale de la dépression ont été qualifiées de non conventionnelles et de transitoires. Le keynésianisme dont on a pu les parer risque fort d'être éphémère sans doute parce qu'il ne répond pas davantage aujourd'hui aux défis du monde que dans les années 1970.

Un sujet redevenu d'actualité, l'inflation, pourrait, comme à cette époque lointaine, être au cœur du débat quand précisément la question est de savoir si ce phénomène, disparu depuis quarante ans, est transitoire ou durable. Il y a fort à parier, en effet, que la réponse à cette question nous fasse de nouveau réfléchir sur l'impact des changements structurels dont les crises sont révélatrices sur les prix, l'emploi et la croissance.

La crise écologique, la crise sanitaire, les chocs géopolitiques ne font que précipiter des changements des modes de production et de consommation avec comme conséquence à plus ou moins brève échéance le déclin de certains secteurs et l'expansion d'autres, la destruction d'emplois et la création de nouveaux, bref une hétérogénéité croissante des marchés et une

instabilité globale qui, pour être combattues, requiert de mobiliser les moyens d'une régulation réussie aussi bien au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique. Une fois encore la théorie économique doit être remise sur le métier, l'alternative surgissant de nouveau entre une théorie de l'évolution et une théorie de l'équilibre, une alternative dont il ne faut pas négliger la dimension politique.

### **Textes cités en référence**

Georgescu-Roegen N. (1971): *The Entropy Law and the Economic Process*, Cambridge Mass.: Harvard University Press.

Harrod R. (1948): *Towards a Dynamic Economics*, London Macmillan.

Hicks J.R. (1973): *Capital and Time*, Oxford: Clarendon Press.

Hicks J.R. (1974): *The Crisis in Keynesian Economics*, Oxford: Basil Blackwell.

Hicks J.R. (1985): *Methods in Dynamic Economics*, Oxford, Clarendon Press.

Kaldor N. (1972): 'The Irrelevance of Equilibrium Economics', *The Economic Journal* 82: 1237-1255.

Leijonhufvud A. (1968): *On Keynesian Economics and the Economics of Keynes*, London: Oxford University Press.

Leijonhufvud A. (1981): 'The Wicksell Connection' in *Information and Coordination*, Oxford: Oxford University Press.

Richardson G. B. (1960): *Information and Investment, A study in the working of the competitive economy*, Oxford: Oxford University Press. Reed.1990.

Schumpeter J.A. (1934): *The Theory of Economic Development*, Cambridge Mass.: Harvard University Press. he

Tobin J. (1972): 'Inflation and Unemployment', *American Economic Review* 62: 1-18.

### **Textes à l'appui**

Amendola M. and J-L Gaffard (1988): *The Innovative Choice: An Economic Analysis of the Dynamics of Technology*, Oxford: Blackwell.

Amendola M. and J-L Gaffard (1992): 'Towards an Out of Equilibrium Theory of the Firm', *Metroeconomica*, 43 (1-2): 267-288.

Amendola M. and J-L Gaffard (1992): 'Intertemporal Complementarity and Money in an Economy Out of Equilibrium', *Journal of Evolutionary Economics*, 2: 131-145.

Amendola M. and J-L Gaffard (1993): 'Markets and Organizations as Coherent Systems of Innovation' *Research Policy*, 23: 627-635.

Amendola M. and J-L Gaffard (1998): *Out of Equilibrium*, Oxford: Clarendon Press.

Amendola M. and J-L Gaffard (2003): 'Persistent Unemployment and Co-ordination Issues: an evolutionary perspective', *Journal of Evolutionary Economics* 13: 1-27.

Amendola M. and J-L Gaffard (2006): *The Market Way to Riches: Behind the Myth*, Cheltenham: Edward Elgar.

Amendola M., C. Froeschlé and J-L Gaffard (1993): 'Sustaining Structural Change: The Malthus's Heritage', *Structural Change and Economic Dynamics*, 4 (1): 65-79.

Amendola M., C. Froeschlé and J-L Gaffard (1996): 'Structure and Cycles', *Journal of Economic Behavior and Organization*, 29 (3): 409-432.

Amendola M., C. Froeschlé J-L Gaffard and E. Lega (2001): 'Roundabout Production, Co-ordination Failure, Technological Change, and the Wage-Employment Dilemma', *Journal of Economic Behavior and Organization*, 46: 1-22.

Amendola M., Gaffard J-L and F. Patriarca (2017): 'Inequality, Debt and Taxation: the perverse relation between the productive and the non-productive assets of the economy', *Journal of Evolutionary Economics* 27 (3): 531-554.

Amendola M., Gaffard J-L and F. Saraceno (2004): 'Wage Flexibility and Unemployment; the Keynesian Perspective Revisited', *Scottish Journal of Political Economy* 51 (5): 654-674.

Amendola M., Gaffard J-L and F. Saraceno (2005): 'Technical Progress, Accumulation of Capital and Financial Constraints: Is the Productivity Paradox Really a Paradox?', *Structural Change and Economic Dynamics* 16: 243-261.

Cohendet P. et J-L Gaffard (2012) : - 'Coordination, incitation et création de connaissance', *Management International* 16 : 11-19.

Gaffard J-L 1979) : *Efficacité de l'investissement, croissance et fluctuations*, Paris : Cujas. Version remaniée de *Croissance, investissement et répartition*, Thèse de Doctorat d'État, Strasbourg 1974 (sous la direction de J-P Daloz).

Gaffard J-L (1982) : 'Les différentes formes de progrès technique et l'évolution économique. Quelques réflexions analytiques à partir de l'étude des industries chimiques', *Revue d'Économie Industrielle* 22 : 39-46.

Gaffard J-L (1988) : 'La Théorie Générale de Keynes : une lecture Hicksienne', *Cahiers d'Économie Politique* 14-15 : 43-50.

Gaffard J-L (1990) : *Économie industrielle et de l'innovation*, Paris : Dalloz

Gaffard J-L (1999) : 'La dynamique hors de l'équilibre : les contributions parallèles de F.A. Hayek et J.R. Hicks', *Revue Économique* 51 (5) : 1233-1247.

Gaffard J-L (2000) : 'Équilibre, coordination et cycle', *Revue Économique* 50 (2) : 255-271.

Gaffard J-L (2001) : 'De l'équilibre à la séquence : la méthode d'analyse dynamique de J.R. Hicks', *Cahiers d'Économie Politique* 39 : 161-174.

Gaffard J-L (2003) : 'Coordination, Marché et Organisation' *Revue de l'OFCE* 85 : 1-36.

Gaffard J-L (2008): 'Innovation, Competition, and Growth: Schumpeterian Ideas within a Hicksian Framework', *Journal of Evolutionary Economics*, 18 (3): 295-311.

Gaffard J-L (2011): *Croissance économique*, Paris : Armand Colin.

Gaffard J-L (2014): 'Crise de la théorie et crise de la politique économique: des modèles d'équilibre général stochastique aux modèles de dynamique hors de l'équilibre', *Revue Économique*, 65 (1) : 71-96.

Gaffard J-L (2016) : *Macroéconomie, faits, théories et politiques*, Paris : Ellipses.

- Gaffard J-L (2018): 'Towards a non walrasian macroeconomics', *Revue de l'OFCE* 157 : 236-256.
- Gaffard J-L (2021) : 'Incertitude, marché et organisation : sens et portée de la contribution de Knight', *Entreprise & Société* 10 : 95-117.
- Gaffard J-L (2022) : *Instabilité et résilience des économies de marché. Essai sur les fondements du libéralisme social*, mimeo.
- Gaffard J-L, Amendola M. et F. Saraceno (2020) : *Le temps retrouvé de l'économie*, Paris : Odile Jacob.
- Gaffard J-L, M. Napoletano and S. Battiston (2018): 'Some Reflections on Inflation Targeting, Monetary-Fiscal Policy Interactions, and Non-Standard Monetary Policies', *European Journal of Economics and Economic Policies*, 15 (2): 132-138.
- Gaffard J-L et M. Napoletano (2019): "Hétérogénéité des agents, interconnexions financières et politique monétaire : une approche non conventionnelle", *Revue Française d'Économie*, 33 (3) : 201-231.
- Gaffard J-L et J-P. Pollin (1988) : 'Réflexions sur l'instabilité des économies monétaires', *Revue d'Économie Politique* 98 (5) : 599-614.
- Gaffard J-L and M. Quéré (2006) : 'What's the Aim for Competition Policy : Optimizing Market Structure or Encouraging Innovative Behaviours?' *Journal of Evolutionary Economics* 16: 175-187.
- Gaffard J-L and F. Saraceno (2008) : 'Tariffs, Trade and Unemployment in a Disequilibrium Model: issues and policies', *Journal of Evolutionary Economics*, 18 (2): 219-232.
- Gaffard J-L and F. Saraceno (2012) : 'International Trade and Domestic Distortions : Modelling the Transition Process', *Journal of Evolutionary Economics*, 22 (2): 275-301.